«J’ai piqué un coup de sang» : agacé par les moto-cross, un agriculteur de Boutervilliers dans l’Essonne dégaine son fusil

26/06/2021 à 18h28



Il est « sorti de sa réserve » et le regrette amèrement. Eric G., agriculteur de Boutervilliers âgé de 48 ans, a été condamné ce vendredi par le tribunal correctionnel d’Évry-Courcouronnes (Essonne) à cinq mois d’emprisonnement avec sursis pour violence n’ayant pas entraîné d’incapacité et détention d’armes et de munitions non autorisées.

[…]

Les quatre jeunes, bravaches, le défient. « Ça m’a exaspéré au plus haut point, confie Eric G., en gilet gris et baskets à l’audience ce vendredi. Je comptais seulement prendre attache avec ces motos pour leur demander d’arrêter de circuler sur les parcelles. Ils m’ont fait des doigts d’honneur, ce qui a engendré un seul tir en l’air, que je regrette ».

[…]

« Pour les agriculteurs, ces terrains, c’est aussi leur outil de travail, c’est ce qui les fait vivre et manger, remarque

l’avocate d’Eric G. Les personnes à moto-cross elles, ne sont ni reconnaissables ni inquiétées, donc elles recommencent tout le temps ». « Habituellement, je suis quelqu’un d’ouvert et accueillant au niveau de ma ferme », déplore l’agriculteur, au casier judiciaire vierge. Il avait notamment, en janvier 2021, prêté main-forte à un couple de personnes âgées embourbé lors d’intempéries à Boutervilliers.

Le Parisien